



Relais du Lavoir

NUMÉRO 43 - DÉCEMBRE 2019

HOTEL DE VILLE

T
O
U
R
R
E
T
T
E
S

Var



Villages de
Caractère
du Var®

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire, Camille Bouge

reçoit sur rendez-vous le lundi,
le vendredi après-midi
et le samedi matin de 10h à 12h
Tél 04 94 39 07 20

Michel Auffret (Administration Générale)

reçoit sur rendez-vous
Tél 06 37 55 81 88
m.auffret@mairie-tourrettes-83.fr

Jean-Louis Giraud (Urbanisme)

reçoit le mardi de 9h à 12h
Tél 04 94 39 98 15
jl.giraud@mairie-tourrettes-83.fr

Raymonde Aubault (Affaires Sociales)

reçoit le lundi et le mercredi
de 9h45 à 11h45
Tél 04 94 39 98 17
r.aubault@mairie-tourrettes-83.fr

Gérard Barra (Travaux)

reçoit le jeudi de 10h à 12h
Tél 04 94 39 98 15
g.barra@mairie-tourrettes-83.fr

Anne-Marie Gauberti (Affaires Scolaires)

reçoit le mercredi et le jeudi matin
de 9h30 à 12h
Tél 06 77 65 91 68

PERMANENCES DES SERVICES

Police Municipale

du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 20h
Tel 04 94 39 98 18
n° d'urgence : 06 81 81 65 76
(24H/24H - 7/7 jours)
pm@mairie-tourrettes-83.fr

Urbanisme :

Olivier FABRE
le mardi et le jeudi de 9h à 12h
04.94.39.98.14.

CCAS : Melany GUIDO assure une
permanence les mardi, mercredi et jeudi
de 14h à 17h (Tél : 04.94.39.98.17)

Médiathèque :

Ouverture au public les lundi,
mercredi et vendredi de 15h à 18h
et le mercredi et samedi matin
de 10h00 à 12h00

Aide psychologique :

Mme Hélène MOLINERI, psychologue,
assure des permanences sur rendez-vous
tous les jeudis à partir de 16h00 dans les
locaux de la médiathèque de Tourrettes.
(Tél : 07.86.49.22.94)

SOMMAIRE

- P2 PERMANENCES
- P3 LE MOT DU MAIRE
- P4 TRAVAUX
- P6 URBANISME
- P7 ECOLES
- P8 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
- P11 CCAS
- P12 MEDIATHÈQUE
- P14 INFOS MAIRIE
- P16 MANIFESTATIONS
- P18 EVENEMENTS PASSES ET A AVENIR
- P20 LES ARTISTES TOURRETTANS
- P21 NOUVEAUX ATELIERS D'ARTISTES
- P22 ASSOCIATIONS
- P25 LABEL "VILLAGES DE CARACTERE DU VAR"
- P26 LES PIGEONNIERS DE PROVENCE
- P27 ETAT-CIVIL





LE MOT DU MAIRE

Chères Tourrettannes, Chers Tourrettans,

Qu'il fait bon vivre à Tourrettes !!!!

Quel plaisir éprouvons-nous en venant de la route de Grasse, de découvrir ou redécouvrir notre commune qui a su conserver une plaine agricole d'est en ouest.

Depuis le rond-point de Tire-Bœuf et le Marché paysan, les Grandes Terrasses, la Rouvière, Tassy, Chautard, la Grande Bastide jusqu'au terrain du Vol à Voile : des moutons, des vaches, des champs de blé ou de fourrage, des roses de mai, des vignes, autant d'hectares dédiés définitivement à l'agriculture.

Sur notre droite, le vieux village perché et l'emblématique Château du Puy.

Hasardez-vous dans les ruelles qui enlacent l'église Saint-André et son magnifique nouveau clocher.

Posez-vous Place de l'Horloge ou Place de la mairie et contemplez la plaine que je nomme souvent la « Toscane Tourrettanne ».

Plus loin, au sud, les Turkières, les Crouis, les Colles et bien sûr Terre Blanche.

Encore plus loin, les forêts de Saint-Louis et de la Verrerie Vieille, de la Christ, qui soulignent l'Esterel et le Mont Vinaigre.

Nous faisons tout pour conserver l'authenticité de notre commune rurale.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, que nous avons approuvé permet que Tourrettes reste une commune raisonnable et singulière avec des forêts jusqu'à Mons au nord, en passant par le Lac, les Acates, Pibresson ; des forêts au sud jusqu'à Saint-Paul-en-Forêt et Bagnols-en-Forêt.

Presque 3000 personnes habitent ce petit paradis de 3400 hectares.

Plus de 300 enfants sont scolarisés dans nos écoles maternelle et élémentaire. Tous bénéficient d'un encadrement municipal et d'une cantine de qualité, d'un centre aéré dynamique et bientôt d'un « espace Culture et Jeunesse » exceptionnel.

A une époque où il est parfois de bon ton de se plaindre, soyons heureux quand nous nous levons tôt le matin ou quand nous rentrons chez nous le soir après une belle journée de travail, soyons heureux de nous dire qu'il fait vraiment bon vivre à Tourrettes.

Je suis très fier, au nom de toute mon équipe municipale, de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël, et une très belle année 2020, pour vous, votre famille et tous ceux que vous pouvez aider.

Bien à vos côtés et tous,
Avec toute mon amitié,
Camille Bouge

TRAVAUX



INSTALLATION DE RADARS PEDAGOGIQUES

Le projet consistant à l'installation de 2 radars pédagogiques a été lancé par délibération en date du 8 avril 2019. A cette séance du conseil municipal, il a été décidé de solliciter le Conseil Départemental 83 pour porter la moitié du montant de cet achat.

La décision du Conseil Départemental 83 a été d'accompagner Tourrettes à hauteur de 3000€ afin de mettre à l'honneur la sécurisation du giratoire du Pavillon et plus largement le quartier des écoles. L'idée étant de sensibiliser les conducteurs dans cette zone et les inviter à réduire leur vitesse en les responsabilisant. Après avoir installé la vidéosurveillance puis l'éclairage public au rond-point du Pavillon, l'installation des 2 radars s'inscrit dans une volonté de sécuriser les habitants du quartier ainsi que tous ceux qui fréquentent les écoles et la salle polyvalente. Leur position sur l'axe de la RD 19 est stratégique.

Un 3ème radar pédagogique sera prochainement installé chemin de la Grande Bastide afin de compléter le dispositif.

ESPACE CULTURE JEUNESSE : LE PROJET AVANCE ET SE CONCRETISE



Dans le Lavoir n° 42 de juin 2019, il vous a été présenté le futur projet de « création de l'espace Culture/Jeunesse » consistant en la réhabilitation de la Bastide du Coulet, qui accueille actuellement l'ALSH, pour devenir la nouvelle médiathèque de Tourrettes et la création d'un nouveau bâtiment jouxtant cette bâtisse existante pour être le nouveau centre de loisirs-jeunesse.

Ce projet qui s'élève à environ 1 100 000€ H.T. (travaux et prestations intellectuelles), comme l'a précisé la délibération du conseil municipal du 27 mai 2019, sera achevé pour l'été 2021. D'ores et déjà, le maître d'œuvre a été désigné suite au lancement d'un marché public en juin dernier. Cette équipe pluridisciplinaire a finalisé l'esquisse. Le premier coup de pioche symbolisant le commencement des travaux aura lieu au 1er trimestre 2020 et correspondra notamment à la démolition des 2 hangars situés à côté du centre de loisirs. Il s'agit de 2 constructions en très mauvais état qui accueillent du stock de matériel.



DEUX HANGARS A DEMOLIR

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

La commune de Tourrettes ainsi que Callian et Tanneron ont voté contre le transfert obligatoire en 2020 de ces 2 compétences à l'EPCI, constituant ainsi une minorité de blocage comme le prévoit la loi «NOTRE » du 7 août 2015.

La communauté de communes afin d'imposer ce transfert en faisant fi de notre refus clairement exprimé, a délibéré le 16 juillet dernier afin de prévoir ledit transfert de façon facultative en application du code général des collectivités territoriales.

Dans ce cadre précis, pour que le transfert puisse avoir lieu, il fallait pendant 3 mois que les communes constituant la communauté des communes se positionnent de la manière suivante (soit 2/3 des communes représentant la moitié de la population totale concernée ou la moitié des communes représentant 2/3 de la population totale se prononcent en faveur dudit transfert, le silence des communes valant acceptation).

Seules les trois communes citées se sont positionnées contre, tout en continuant à expliquer que le renvoi à une date ultérieure serait judicieux, car manifestement, alors même qu'il s'agit d'un dossier très complexe, de nombreux points délicats n'ont pas tous été abordés et résolus.

Le Préfet quant à lui, a transmis son arrêté intégrant dans les nouveaux statuts de la communauté de communes les compétences eau et assainissement au 1er janvier 2020.

La volonté des trois communes qui se sont régulièrement exprimées dans la presse à ce sujet, n'est pas d'être contre le transfert de façon dogmatique, ou idéologique. En revanche, compte tenu de toutes



les interrogations en cours, notamment l'évolution du prix de l'eau, le mode de gestion future, la disparité des réseaux et des stations d'épuration suivant les communes, etc...., celles-ci préférèrent continuer le travail entrepris, pour qu'au prochain mandat, libérés d'un calendrier contraint, tous les conseils municipaux puissent prendre les décisions les plus pertinentes pour leurs administrés.

Ce discours ne semble pas audible malheureusement et cela malgré une dernière tentative par le biais d'un courrier signé des 3 maires représentant les 3 communes dissidentes, transmis à l'ensemble de l'EPCI (l'établissement de coopération intercommunale).

Ce courrier envoyé le 5 novembre dernier, a pour but de permettre à Callian, Tourrettes, Tanneron de continuer à gérer les 2 compétences tout en étant en lien étroit avec la communauté de communes et ainsi connectées avec les communes voisines, mécanisme qui est prévu actuellement par le projet de loi

« Engagement et Proximité ».

Malgré la volonté des 3 communes de dialoguer avec l'EPCI, la porte est restée close. Il ne reste plus pour défendre les intérêts des tourrettans que d'attaquer l'arrêté préfectoral en demandant un référé suspension, sachant qu'il convient juridiquement de régler un problème de hiérarchie des normes par le biais d'une « question prioritaire de constitutionnalité ».

Une réunion est prévue, très prochainement par les 3 communes pour acter du dépôt des contentieux communs.

Le dialogue n'est pas coupé, ces sujets peuvent encore connaître une issue favorable, si toutes les parties sont d'accord pour regarder ensuite dans la même direction.

Affaire à suivre.

Gérard BARRA
Adjoint aux Travaux

URBANISME

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOURRETTES

Le PLU a été approuvé en conseil municipal le 14 octobre 2019 et est devenu exécutoire le 27 octobre dernier. Après la délibération du 4 juillet 2011, prescrivant l'élaboration du PLU, le choix du cabinet d'études ES PACE pour nous guider, les multiples réunions avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les réunions avec le Préfet, les réunions publiques dans lesquelles les administrés qui le désiraient ont pu exprimer leurs attentes, les 2 enquêtes publiques..., le document final, acté par la commune le 14 octobre 2019, organise le développement du territoire communal pendant les 10 prochaines années en adéquation avec le SCOT du Pays de Fayence.

Le poids prégnant et omniprésent :

- des services de l'Etat et de ses différentes administrations,
- des obligations conformes du SCOT ;
- des différentes inflexions politiques des ministres successifs,

nous a obligés à modifier nos projets initiaux, et a retardé de fait l'aboutissement du projet.

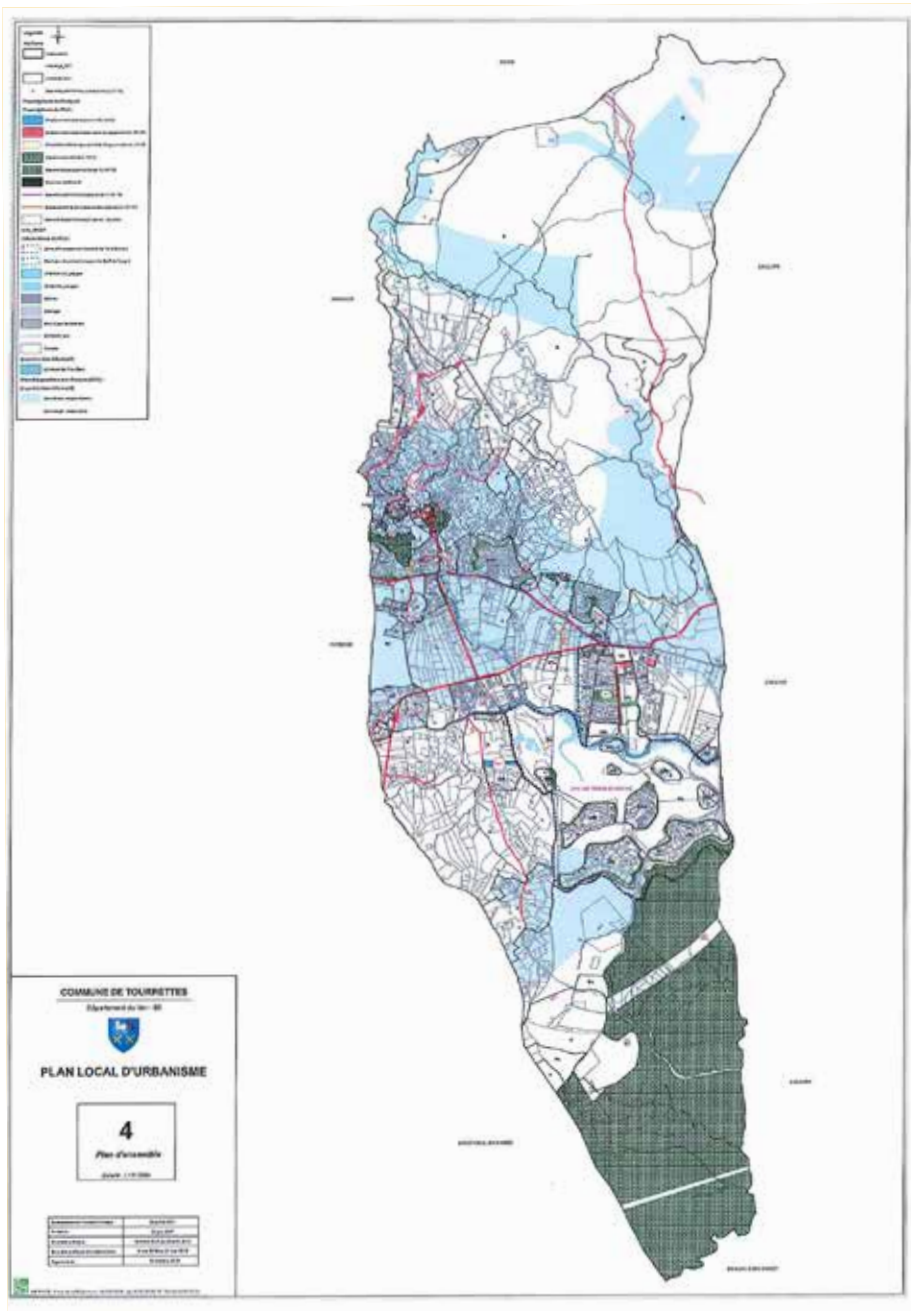
Ce PLU connaîtra bien évidemment des évolutions dans l'avenir.

Vous pouvez retrouver l'entier dossier du PLU sur le site internet de la mairie

BORNES INCENDIE COMMUNALES : ETAT DES LIEUX

Depuis 2015, la réglementation en matière de sécurité incendie a évolué, imposant des prescriptions drastiques, ce qui a impliqué un travail conséquent de remise aux normes des bornes incendie communales. Dans cette perspective, un diagnostic au préalable a été réalisé et les travaux à faire, échelonnés de façon pluriannuelle. Aussi, la remise en état a été portée par le service technique. Sur 71 bornes incendie répertoriées, toutes sont maintenant considérées " conformes " par le SDIS. Reste pour 2020 un travail important de maintenance.

Jena-Louis GIRAUD
Adjoint à l'Urbanisme



ÉCOLES

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Ecole maternelle :

Comme chaque année la rentrée en maternelle s'est faite en « décalé » dans la journée, avec l'accueil des tous petits à 8h30. Pas trop de pleurs mais que d'émotions pour les parents ! L'effectif s'élève à 110 élèves, toujours répartis en 4 classes :

Direction : M. Pascal Roche, déchargé le jeudi et remplacé par Isabelle Brusley.

Petite section : 28 élèves.

Pascal Roche enseignant, Patricia Auguet ATSEM

Moyenne section : 28 élèves.

Armelle Gourment enseignante, Valérie Treisch, ATSEM

Moyenne et grande section : 27 élèves.

Agnès Di Fant enseignante, Caroline Auguet, ATSEM

Moyenne et grande section : 27 élèves.

Sophie Bonnardel enseignante, Céline Lea ATSEM.

Parents d'élèves délégués :

Délégués Titulaires : Caroline Ban, Aurélie Dubuy, Nancy Lelluin, Erika Orliac

Délégués Suppléants : Elodie Jakob, Martine Ruiz

• Deux exercices dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de mise en sécurité) ont eu lieu les jeudis 10 et 17 octobre qui concernaient l'évacuation incendie et une 1^{ère} alerte sécurité attentat. Trois autres exercices auront lieu dans l'année.

• Plan de prévention contre le harcèlement entre élèves : une information détaillée sera distribuée prochainement dans les cahiers de liaison.

Ecole élémentaire :

Cette année, l'effectif est de 189 élèves toujours répartis en 8 classes.

Direction : Mme Delphine DUTHOIT, déchargée le mardi et remplacée par Mme LUCIANO.

CP : Mme COSSERON, CP/CE1 : Mme SPATAZZA, CE1 : Mme PESCAY, CE1/CE2 : Mme FRAMBACH, CE2 : Mme CLEMENT, CM1 : Mme MARCKERT et Mme ESCARD-OLLIVIER, CM2 : Mme DUTHOIT et Mme LUCIANO, RASÉD : Mme ROUVIER

Parents d'élèves délégués :

Délégués titulaires : Mireille BODY, Martine RUIZ, Aurélie HERNANDEZ, Aurélie LAINE, Cynthia BOGIRAUD, Raoul Gomez, Sonia BEN HADJ KHALIFA, Erika ORLIAC

Délégués suppléants : Matthieu BELLEC, Yoann RAIMONDI

Assistants d'Elève en Situation de Handicap (AESH) : Anne Di Bernard, Nathalie Martin, Patricia Tourcier, Christelle Llados, Valérie Bastiani.

Psychologue scolaire : Mme DEFOSSE

• Plan de lutte contre le harcèlement établi.

• Commémoration du 11 novembre 1918 : quelques élèves étaient présents lors de la cérémonie accompagnés de Mme PESCAY.

L'ÉCOLE DE TOURRETTES EN VISITE SUR LES PLAGES DU DEBARQUEMENT



Invités par l'antenne du Souvenir Français du Pays de Fayence, 42 élèves de l'école élémentaire du Coulet, accompagnés par leur directrice, Delphine Duthoit et le conseil municipal et correspondant défense de la mairie, Jean-Claude Sansoni, se sont rendus sur le site de la Nécropole à Boulouris, là où reposent les corps de 463 combattants de l'armée d'Afrique décédés lors du débarquement. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, ils ont pu rencontrer et échanger avec un ancien combattant, pilote de char, âgé de 98 ans.

La visite s'est poursuivie sur la plage du Dramont à St Raphaël, haut lieu du débarquement le 15 juillet 1944, puis au musée des Troupes de marine à Fréjus. Une projection d'un film retraçant l'histoire des troupes coloniales créées par Richelieu jusqu'à ce jour, a complété cette très belle journée.

Un grand merci à M. VAN DE WOESTYNE, référent de l'association et organisateur de cette sortie inoubliable.



FÊTE DE NOËL

Pour les maternelles mardi 17 décembre à 14h

Spectacle - Salle polyvalente, après la visite du Père Noël le matin dans les classes.

Pour les élémentaires vendredi 21 décembre

Pièce de théâtre – Salle polyvalente - 1^{ère} séance à 13H15 et 2^{ème} séance à 15h00

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Retour sur les vacances d'été 2019

Quel été !!! Le centre aura connu cette année encore une fréquentation record avec une affluence de petits tourettans et de petits monsois.

Serait-ce pour les nombreuses activités aquatiques ?

Jeux d'eau au centre, piscine à Fayence, journée plage à Saint Aygulf, parc aquatique gonflable, kayak....

Où pour les grandes sorties ?

journée sur l'île sainte Marguerite (visite et baignade), Aqualand à Sainte Maxime, Journée à St Tropez avec visite de la baie des Canoubiers ainsi que du musée de la gendarmerie et de différentes galeries d'art , grande journée Base nature/cinéma, Fun City, journée nautique aux voiles de St Cassien (voile, kayak, paddle...).

Où encore pour les nombreuses activités au centre ou en extérieur ?

Journée ludique et détente à la base de loisirs des Ajustadous, activités manuelles, les animations sportives, les contes et spectacle, les ateliers créatifs, balade à cheval, visite de la grotte de Baume obscur, jeu de pistes, atelier cuisine

Où pour le thème de l'été qui était la sensibilisation à l'environnement ?

Fabrication de papier recyclé, création de décors et de costumes à partir de matériel de récupération, grand jeu sur le recyclage, visionnage de documentaire sur l'environnement, poulailler, potager.....



Où pour le camping à St Aygulf ?

Ouvert aux enfants du CE1 jusqu'aux ados, durant ce camping les enfants/ados ont pu profiter de la baignade à la plage et dans la piscine du camping, d'une promenade nocturne en bord de mer avec dégustation de glace italienne, de structures aquatiques gonflables au Muy (pour les plus grands) et de la visite du parc Areca + pêche à l'épuisette pour l'observation de la faune marine (crabes, crevettes, petits poissons).

Où tout simplement pour toutes ces bonnes raisons et pour l'ambiance familiale qui règne au sein du centre de loisirs de Tourrettes ?

En effet, l'équipe d'animation met tout en œuvre pour que petits et grands passent un super été et une super année. Une relation de confiance s'est mise en place entre les familles et l'équipe municipale d'animation et cela a d'ailleurs pu se ressentir lors du défilé de mode sur le thème du recyclage qui s'est tenu le vendredi 26 juillet.

Séjour ados en Corse :

Cette année, un séjour d'une semaine en Corse a été organisé par le service animation enfance et jeunesse. 16 jeunes chanceuses et chanceux ont pu y participer. Ces jeunes fréquentent régulièrement le club ados durant l'année scolaire lors des sorties et diverses soirées qui se déroulent les vendredis soirs, ou samedis voir les dimanches en fonction des sorties.

Pour en revenir au séjour en Corse, il fut de toute beauté. Au-delà de la traversée en bateau, des splendides paysages, des plages magnifiques et de l'eau translucide dans laquelle ils ont pu se baigner, des veillées à thème qu'ils ont pu faire dans un camping quatre étoiles, adolescents et animateurs ont eu la chance de participer à des activités peu communes : canyoning de Pulischellu, baptême de plongée sous-marine et journée sur une plage de rêve accessible uniquement en taxi boat.

Ce séjour a eu pour objectifs premiers de :

- **Rendre les ados plus autonomes** en les impliquant dans le projet, leur laisser le choix des activités, des repas, en les sollicitant pour les courses, la préparation des repas, la vaisselle, l'installation du camp, le débarrassage des tables, etc....

- **Créer un esprit d'équipe** : vivre en collectivité 24h/24 demande à un moment ou à un autre de s'entraider, de communiquer, de respecter les règles instaurées.

- **L'apprentissage du respect** : Lors de ce séjour, les ados ont été confrontés à diverses situations et ont rencontré de nombreuses personnes. Les animateurs ont veillé comme chaque fois à ce que leur comportement soit le plus respectueux possible et ils ont tous été supers.

- **Rentrer avec des souvenirs pleins la tête** : Ce séjour dépaysant a permis aux ados de profiter de supers activités et de moments fabuleux avec l'ensemble de leurs camarades du club ados ainsi qu'avec les animateurs.

Tous les objectifs ont été atteints et les ados ont organisé une soirée de remerciements avec l'équipe d'animation qui a réuni les participants au séjour ainsi que leurs parents pour partager un verre de l'amitié en visionnant un diaporama et quelques vidéos de ce magnifique séjour.

Vacances d'automne

Deux thèmes ont été choisis pour ces vacances.

Durant la première semaine des vacances, les enfants ont pu partir à la découverte de l'artisanat local avec au programme, visite d'une confiserie à Pont du Loup, visite d'une parfumerie à Grasse, visite dans une verrerie d'art, un quizz sur l'artisanat, de l'initiation au crochet ainsi qu'au tissage, un atelier broderie.... Petits et grands ont passé une très bonne première semaine qui s'est clôturée sur une grande sortie à Kiddy Parc à Hyères pour les plus petits et un accrobranche et karting pour les plus grands.

La deuxième semaine était dédiée au fantastique, au féérique, à Halloween : de nombreux ateliers créatifs ont été mis en place (customisation de citrouilles d'Halloween, création d'affiches et de décors d'Halloween....) ainsi que de nombreuses activités animées par l'équipe municipale (balade en forêt « ensorcelée » pour les grands, jeu de la maison hantée, contes merveilleux avec la médiathèque municipale, création de potion magique avec un chimiste, Memory d'Halloween.....). Les enfants et adolescents sont également allés au cinéma voir « ABOMINABLE ». Ils étaient tous ravis de leur semaine et attendaient avec impatience.... la grande soirée d'Halloween organisée par l'équipe d'animation municipale épaulée par certains parents d'élèves des écoles du Coulet (un grand merci à ces mamans qui se reconnaîtront).



-La grande soirée d'Halloween :

Elle s'est déroulée du côté de l'école élémentaire, certains stands en extérieur, d'autres en intérieur. Plus de 500 personnes dont environ 300 enfants et adolescents se sont déplacés pour cet « effroyable » moment. Ils ont pu participer gratuitement aux diverses animations proposées : au plus près de l'araignée (avec Juanita la veuve noire), le clown monstrueux (avec Omayma le clown diabolique), dans la toile de la tarentule (avec Mélanie la psychopathe), la chasse aux fantômes (avec Sam l'exorciste), sortirez-vous vivant ? (avec le couple sanguinaire Cécilia et Ben), la course des araignées (avec Yoann le démoniaque), autopsie (avec Alizé la détenue), le Memory de l'horreur (avec Macéo le mentaliste), les marmites mystérieuses (avec Sahina l'effrayante infirmière), coloriage d'Halloween (avec Laura la vampire).

Cette soirée d'halloween fut un réel succès et chaque participant a pu repartir en passant par la buvette où boissons et bonbons d'Halloween les attendaient (avec le diable Eric et les mamans d'élèves des écoles du Coulet).

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Centre de loisirs des mercredis :

Les mercredis la mairie de Tourrettes organise depuis 7 ans un accueil de loisirs destinés aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés et/ou résidant à Tourrettes ou à Mons. Les activités sont mises en place par l'équipe d'animation municipale qui suit un thème ou deux par période d'entre vacances.

Cette année, la première période était axée sur la rentrée scolaire, quant à la deuxième période les thèmes choisis étaient les « Monsieur/ Madame » pour les petits, la nature en automne pour les plus grands et Noël étaient mis à l'honneur en fin de première période.

Pour rappel, les enfants peuvent être inscrits en journée ou demi-journée (voir directement avec le service animation Enfance et Jeunesse municipal).

Les sorties et soirées du club ados :

Le service animation enfance et jeunesse organise comme toutes les années des sorties ou soirées à thème pour les collégiens et lycéens (max 17 ans). Ces activités se déroulent environ deux week-ends par mois suivant un programme établi à l'avance. Pour s'inscrire, il faut se rapprocher du service animation Enfance et Jeunesse. Une cotisation trimestrielle de 10€ est demandée + une participation en fonction du coût de la sortie ou soirée prévue (voir planning sur le site de la mairie de Tourrettes). Sur ce premier trimestre de l'année scolaire 2019/2020, les ados ont pu profiter des sorties suivantes : Jump XI à Cannes et fast food, cinéma et fast-food, Match de Foot OGC Nice/Girondins de Bordeaux, soirée diaporama Corse, Ciné/fast-food et Laser Game. D'autres très belles sorties et soirées sont à venir les prochains trimestres. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Les vacances d'hiver 2020

Les vacances d'hiver (février) approchent à grands pas. Comme chaque année, nous profitons de cette période pour axer nos activités sur les plaisirs de l'hiver et de la neige. Diverses animations sont mises en place sur ce thème afin de ravir les petits et les grands. Un séjour neige destiné aux plus grands sera peut-être mis en place, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service animation enfance et jeunesse.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants si vous le souhaitez.

L'ensemble de nos activités ne serait pas réalisable sans l'investissement de la commune envers sa jeunesse. Une réelle volonté des élus pour le bien-être des plus petits et des plus grands.

Rappel sur les périodes d'inscriptions :

Vacances d'HIVER (FEVRIER) :

INSCRIPTION ou DESINSCRIPTION du 20/01 au plus tard le 25/01.

Vacances de PRINTEMPS (AVRIL) :

INSCRIPTION ou DESINSCRIPTION du 16/03 au plus tard le 21/03.

Vacances ETE (JUILLET) :

INSCRIPTION ou DESINSCRIPTION du 27/05 au plus tard le 15/06.

Vacances ETE (AOUT) :

INSCRIPTION ou DESINSCRIPTION du 01/06 au plus tard le 13/06.

Les mercredis en période scolaire :

INSCRIPTION ou DESINSCRIPTION au plus tard 8 jours avant le mercredi choisi

Les sorties/soirées ados :

INSCRIPTION ou DESINSCRIPTION suivant le planning établi en début de trimestre (se renseigner directement auprès du service).

Pour contacter le service animation enfance et jeunesse :

Téléphone bureau : 04.94.70.35.16

Portable directeur (Eric) : 06.77.65.91.57

Portable animateurs (Cécilia) : 06.75.57.97.73

Adresse mail : centre_de_loisirs@mairie-tourrettes-83.fr

Pour les réservations veuillez utiliser uniquement l'adresse suivante :

reservation.loisirs@mairie-tourrettes-83.fr

Anne-Marie GAUBERTI

Adjointe aux Affaires Scolaires

CCAS

BONS D'ACHAT NOUVEAUX NÉS



Comme cela est acté depuis plusieurs années, un bon d'achat est offert pour les nouveaux nés de la commune, à utiliser chez LES PETITES CANAILLES, magasin situé au centre les Mûriers, à côté du marché paysan. Ce dispositif communal doit être demandé avant les 6 mois de l'enfant.. Alors profitez-en !

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Pour faire suite au Lavoir n°42 de Juin 2019, nous rappelons que le CCAS propose une « bourse » pour aider les jeunes tourrettans de 18 à 25 ans à financer leurs permis de conduire, sous certaines conditions. Deux jeunes filles ont pu cette année en bénéficier. N'hésitez pas à prendre contact avec notre service pour de plus amples informations.

REPAS DE NOËL SENIORS

Cette année encore un repas de Noël est offert aux personnes âgées de 75 ans et plus. Il aura lieu le **14 décembre 2019 à la Salle du Coulet à 12h00**. Les personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent pas assister au repas auront quant à elles un colis de Noël qui sera livré à domicile. N'hésitez pas à vous faire inscrire auprès du service du CCAS de la Mairie de Tourrettes.



INSCRIPTION : REGISTRE CCAS

Comme chaque hiver, nous vous demandons de penser à vos seniors et de ne pas oublier de les inscrire sur le registre afin que le CCAS puisse les contacter en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres, surtout s'ils sont seuls.

LE MINIBUS A VOTRE SERVICE

Comme nous le rappelions dans le précédent Lavoir, le CCAS se mobilise auprès des aînés pour lutter contre l'isolement en leur proposant de les emmener le troisième jeudi matin de chaque mois à leurs rendez-vous personnels à l'aide du minibus de la commune. Si vous êtes intéressés, appelez Melany au service du CCAS. (04.94.39.98.17)

Raymonde AUBAULT
Adjointe aux Affaires Sociales

MEDIATHÈQUE



FETE DU LIVRE DU VAR

Les 17 septembre et 1^{er} octobre 2019 :

Lectures et votes des enfants de CP, CE1 et CE2

Dans le cadre de l'édition 2019 de la Fête du Livre du Var, et grâce à la médiathèque départementale du Var, les enfants de l'école de Tourrettes ont pu découvrir les 3 albums jeunesse figurant dans la sélection départementale. :

"Les chaussures" de Gigi Bigot et Pépito Matéo, illustrations Isabelle Chatellard (Didier jeunesse)

"Par ici !" d'Olivier Douzou illustrations Benoît Audé (Éditions du Rouergue)

"Mon cochon dingue" de Christine Roussey (La Martinière jeunesse)

Les lauréats seront dévoilés lors de la Fête du livre du Var qui se tiendra cette année du 15 au 17 novembre à Toulon. Ce prix a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir des auteurs aux petits lecteurs, de favoriser la lecture via les médiathèques et d'encourager les enfants à voter pour leur livre préféré.



Les enfants de Tourrettes ont voté pour leur livre préféré, à savoir.....

"Mon cochon dingue" de Christine Roussey (La Martinière jeunesse)



Dans sa grande ville toute grise, la petite fille est triste. Elle s'ennuie... jusqu'à l'arrivée dans sa maison d'un cochon d'Inde survolté qui chamboule tout sur son passage.

Tartines renversées, chambre sens dessus dessous, échappées folles dans des recoins inexplorés...

Cette drôle de rencontre entre un cochon d'Inde un peu dingue et sa petite propriétaire fait de ce livre, un album plein d'humour pour aborder un sujet qui préoccupe tous les parents : la gestion des émotions chez les plus jeunes

Spectacle de Noël à la salle du Coulet. Mercredi 18 décembre à 15h30 - Entrée libre

Le sapin de Noël est vivant ! C'est une certitude !

Comme nous, il respire ! Et depuis toujours, il fait partie de nos vies. En été, nous protégeons sous son ombre fraîche, puis nous récoltons sa sève, nous nous réchauffons avec son bois et lorsque vient Noël, des cadeaux fleurissent à son pied !

Suivez-moi ! Nous allons nous aventurer là où personne n'a jamais été, c'est à dire au cœur des légendes les plus folles sur le sapin et sur la fête de Noël !

Et goûter de Noël pour tous à la fin du spectacle !



Atelier « Halloween » au centre de Loisirs : contes et animation autour de « L'abécédaire de la trouille »



Le 29 octobre dernier, deux groupes d'enfants des classes maternelles n'ont « presque pas » eu peur en écoutant les histoires de sorcières et de vampires au centre de loisirs de Tourrettes.

Ils ont ensuite réalisé une carte personnalisée en découpant leur lettre stylisée proposée de « L'abécédaire de la trouille », autour d'un mot qui fait peur !

Et ils ont appris le mot magique qui ouvre la porte des histoires de lune, de feu, d'or et de forêt : Hocus Pocus



INFOS MAIRIE

NON!



.....Aux dépôts sauvages !

Afin d'en finir avec les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique et dans la campagne, qui, rappelons-le, entraînent des coûts supplémentaires pour l'EPCI et donc une hausse de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères, nous vous rappelons qu'une collecte des encombrants est proposée par la communauté de communes du Pays de Fayence.

Ce service est **GRATUIT** et destiné aux particuliers du Pays de Fayence ne possédant pas de véhicule adapté pour l'acheminement de déchets volumineux sur les déchetteries de Tourrettes et Bagnols-en-Forêt.

Il suffit que vos encombrants soient présentés et accessibles à l'extérieur de votre propriété, la veille au soir du passage de la collecte, sans que cela gêne la circulation. Sont interdits : gravats, produits toxiques (chimiques et matières explosives), palettes (consigne), bouteilles de gaz (consigne), déchets classés dangereux (souillés de sang), déchets verts (déchetterie), pneus, cartons.

Les inscriptions se font selon les dates définies de collecte et uniquement sur appel au numéro vert : 0800 00 40 15 (du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30).

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le site internet de la communauté de communes du Pays de Fayence.



RETRAITE DE CHRISTIANE MARIN ET JEAN SOTTOCCA

Un pot de l'amitié a été organisé le 28 juin dans la salle polyvalente du Coulet afin de remercier M^{me} Christiane MARIN et M. Jean SOTTOCCA pour leurs années de service à la mairie de Tourrettes.

M^{me} MARIN, que de nombreux tourrettans connaissent, a été ATSEM à l'école maternelle du Coulet.

M. SOTTOCCA, agent technique au service Technique, était en charge de l'entretien des espaces verts et du cimetière.

Nous leur souhaitons à tous les deux une excellente retraite bien méritée.





NOUVEAUX HORAIRES AU PUBLIC DU MUSEE D'ART ET D'ESSAIS

Le musée d'art et d'essais est ouvert :

le samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

le mardi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Merci aux bénévoles, Françoise et Danielle, pour leur accompagnement et à l'Office de Tourisme du Pays de Fayence pour sa permanence.

En effet, l'OTI s'installe dans les locaux du musée d'Art et d'Essais. Une permanence se tiendra, pendant la période d'hiver, une fois par semaine, le mardi aux horaires mentionnés ci-dessus et pendant la période d'été, l'OTI a prévu de nombreux créneaux pour le plus grand bonheur des visiteurs de Tourrettes.



ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

La prochaine élection des conseillers municipaux aura lieu les **15 et 22 mars 2020**. A cette occasion, les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

Vous trouverez réponse à toutes vos questions sur les élections en allant sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



Les Manifestations passées...

Les expositions...



EVENEMENTS PASSES ET A VENIR



LES ARTISTES SOUS LES ETOILES

Le 24 août 2019 a eu lieu la première nocturne des « Artistes sous les Etoiles » sur la Place de l'Horloge.

Cette belle exposition a été organisée par l'équipe des "Arts au Cœur du Village" composée de Bruno, Maya, Ludo et Manuela, avec le soutien de la municipalité de Tourrettes. Une première édition qui a réuni 23 artistes venus exposer leur savoir-faire dans différents domaines tels que la sculpture, la peinture, la reliure, la création de bijoux et autres. L'ambiance musicale s'est mariée à la perfection avec la manifestation artistique. Et à la tombée de la nuit, la magie a opéré avec l'éclairage des stands de tous les artistes, illuminant ainsi la Place de l'Horloge. Les visiteurs ont été ravis par cette première, sur cette belle Place de l'Horloge, offrant une vue superbe sur la plaine et le Château de Tourrettes. Le charme du lieu, l'ambiance musicale, la buvette, la qualité des artistes et la convivialité des bénévoles ont contribué au succès de cette soirée.

Comme chaque année, rendez-vous est donné l'été prochain pour l'exposition des Arts au Cœur du Village les 11 et 12 juillet 2020.

INAUGURATION DU CLOCHER DE L'EGLISE ST ANDRE

Dans les Lavoirs précédents n° 40, 41 et 42, les travaux de restauration du clocher et la participation active des Tourrettans vous ont été présentés. Aujourd'hui, il est question de l'inauguration de cette réhabilitation.

En présence du vicaire général du diocèse de Toulon - Frédéric Forel, des élus du Pays de Fayence, de M. Patrice SALES - architecte des Bâtiments de France, des généreux donateurs, monsieur le Maire a inauguré le nouveau clocher accompagné également par de nombreux tourrettans venus pour cette occasion.

Le soleil était au rendez-vous, mettant en lumière les 2 couleurs du clocher, jaune et turquoise, renvoyant au blason de Tourrettes. Pour finir, ce projet aura mobilisé environ 16 % de deniers communaux avec 24 500€ de subventions et 101 000€ nets de dons.



SALON DU LIVRE ET DES MANGAS

Pour la 11^{ème} édition du salon du livre et des mangas, la médiathèque de Tourrettes a de nouveau accueilli la Cie Lundaï, ainsi que les "Lapnarfag" afin d'animer ce salon le dimanche 28/07/2019 dernier.

A l'étage de la médiathèque, animation d'ateliers Origami et Furoshiki pour toute la famille, et présentation d'un petit théâtre japonais : "Le Kamishibai".

Le concours de Cosplay sur le parvis de la mairie eu un franc succès, nous avons accueilli : Kyllie cosplay, Summerland et Terence Moi, ainsi que les illustrateurs dans la salle des mariages.

Et "cerise sur le gâteau", le dessinateur Kristian a présenté et dédicacé ses dessins sur la place de l'horloge.

L'année prochaine sera une année spéciale BD. Le ministre de la Culture a annoncé lors de la 46^{ème} édition du festival international de bande dessinée d'Angoulême, en janvier 2019, l'intensification de la politique publique en faveur de la bande dessinée, dont le premier axe consiste à faire de l'année 2020 une année dédiée à la bande dessinée sur l'ensemble des territoires et pour tous les publics. Tourrettes sera donc à nouveau à l'honneur avec sa prochaine édition du Salon du Livre et des Mangas le dimanche 26 juillet 2020, dans le cadre de "Partir en livre »



COMITE DES FETES DE TOURRETTES

Cette année encore, le comité des fêtes de Tourrettes a animé notre village à de nombreuses reprises :

En février, à l'occasion de la St Valentin, un dîner dansant a été organisé dans la salle polyvalente

Les 5 et 6 juillet 2019 : Festival de jazz sur la place du château du Puy. Un franc succès de par la qualité de ses groupes et la participation massive de mélomanes, 500 à 600 personnes chaque soir. Rendez-vous les 3 et 4 juillet prochains.

Les 20 et 21 juillet 2019 : Fête patronale de la Saint-Martial. Le 20 juillet à midi, un apéritif a été offert à la population, et le soir, le repas pastoral qui consiste en un barbecue d'agneau, élevé sur notre commune, a été servi.

Le 21 juillet, la traditionnelle procession précédée par la messe, animée par les bravadeurs du pays de Fayence et la chorale Cap sur la vie, est partie de la place de l'église pour amener à travers les rues du village, les participants jusqu'à la place de l'Horloge.

Après les honneurs rendus par les bravadeurs et le chant a capella de l'hymne provençal, l'aioli a été servi, grandement apprécié par les convives, suivi d'un après midi dansant et de concours de boules.

Le samedi 3 août : La soupe au pistou a enchanté les papilles. A cette occasion le comité des fêtes tient à remercier les tourrettannes et les tourrettans et leurs invités pour leur participation active à chaque manifestation mais aussi la mairie pour son inconditionnel soutien. Le service technique également toujours présent et attentif à chaque demande. Et les nombreux bénévoles sans qui ces manifestations n'auraient pas lieu.



LES ARTISTES TOURRETTANS RECOMPENSES

CHRISTEL LELEU-FERRO et JOZEF JACUBCZYK



Jozef JACUBCZYK



Christel LELEU-FERRO

Deux artistes de Tourrettes, Christel Leleu-Ferro et Jozef Jacubczyk ont candidaté avec succès pour la 10^{ème} édition du Salon « Les grands formats », une manifestation artistique caritative organisée par l'association LABEL V'ART de Saint Raphaël.

Ils figurent tous les deux dans le palmarès de cette édition 2019 :

Prix du jury sur l'ensemble du salon pour Christel. Elle a exposé la toile « Flying in Wupperthal » qui s'inscrit dans l'exposition hommage à Pina Bausch qu'elle a présentée en avril dernier en Allemagne.

Ce tableau, à l'acrylique sur toile de lin d'un format de 170 x 190 cm, représente un couple de danseurs. Il a été inspiré par une scène du film Pina de Wim Wenders.

C'est une recherche sur le mouvement qui est articulée autour du dos du danseur et qui laisse la part belle à l'espace tout autour.

Christel a reçu un bon d'achat « Riquet Beaux-Arts » pour ce prix.

Médaille d'or catégorie aquarelle et autre technique pour Jozef. Il a exposé « Le nu », tapisserie haute en couleurs, inspirée par le cliché en noir et blanc d'un modèle vivant qu'il avait photographié pendant ses études aux Beaux-Arts en Pologne. Cette œuvre, d'un format de 173x114 cm, est la transcription des valeurs de ce cliché en nuances colorées. Le format allongé contribue à sublimer la beauté du corps féminin. Jozef travaille à la main, s'appliquant à l'ouvrage 6 heures par jour. Il faut 2 mois pour réaliser 1 m² de tapisserie.

Le 29 octobre, jour du vernissage et de la remise des prix, les artistes étaient entourés par de nombreux amis tourrettans venus les soutenir et l'ambiance était chaleureuse.

Jozef était représenté par ses amis Bernard et Dorota Millereux, et Hélène Perret.

ANTHONY VIGNADOCCHIO

Lauréat du concours international d'art contemporain 2019 "prix Thema". C'est à Monaco du 17 au 27 septembre 2019 au sein de l'auditorium Rainier III que s'est déroulée la 11^{ème} édition du concours international d'art contemporain.

Un concours organisé par l'association GEMLUC'ART,

Ce concours a rassemblé 148 artistes du monde entier venus présenter leurs oeuvres et concourir afin de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. GemlucArt est un événement marquant tant sur le plan de l'Art contemporain que sur celui de l'innovation en matière de recherche de financement des actions caritatives. Les oeuvres ont été jugées par un jury international composé de conservateurs de musées et de critiques d'art en délivrant des prix et en désignant un palmarès des 7 meilleurs artistes du moment.

« Silence le bruit court » : Tel était le thème de l'édition 2019 et c'est avec son oeuvre intitulée « Le Poids des Mots », tout un symbole qui représente un poids en contrebalances entraîné vers le haut par une plume d'écriture, qu'Anthony Vignadocchio est sorti lauréat 2019 du prix du jury « Théma ».

Félicitations à ce Tourrettan pétri de talent que l'on devrait retrouver très vite sur la scène internationale de l'art.



NOUVEAUX ATELIERS D'ARTISTES

ATELIER « PLACE ROUGE »



Quand j'ai découvert Tourrettes par amour du jazz il y a quelques années un soir de juillet, j'ai su que c'est ici au village que j'aimerais implanter mon atelier. Il me fallait apprivoiser les lieux, poser une empreinte. Dans un premier temps, la mairie m'a permis de réaliser mon souhait : participer au Musée à Ciel Ouvert. Régulièrement mes pas m'ont ramenée à Tourrettes, pour participer aux « Arts au Cœur du Village », exposer mon travail dans la salle des Expositions et assister au festival de jazz...Le temps a passé, puis le lieu idéal pour moi s'est présenté.

J'ai ouvert mon atelier rue Saint Antoine en novembre dernier et l'ai intitulé « Place Rouge » parce que le rouge est le symbole fondamental du principe de vie et que rouge, « krasnyy » en russe ancien, signifie également « beau ». Et parce que, comme l'aimait à dire Victor Hugo, « L'art c'est le reflet que renvoie l'âme humaine éblouie de la splendeur du beau ». Ainsi, ce lieu sera ma « Place Belle », choisie pour le prochain voyage immobile aux contours infinis qu'est l'immersion créative.

Plus qu'une « artiste libre », je me définirais comme une âme d'artiste curieuse et éprise de liberté. Entre chercheuse et exploratrice, armée de quelques clefs glanées au fil de formations en écoles d'arts dédiées aux techniciens du spectacle, (formation au métier de décorateur de spectacle et adaptation à la décoration d'intérieur, toile peinte, trompe l'œil, faux bois, faux marbre, faux bronze... patines sur murs/sols et mobiliers ...) et aux cours de dessin et peintures suivis le soir à l'atelier Pierre Soulages, quand je vivais à Paris.

J'aime transgresser les règles, expérimenter les matières jusqu'aux frontières de l'incompatibilité pour servir « l'imaginaire ».

Le sujet s'il faut en définir un : la vie, la nature sous toutes ses formes, du cellulaire au cosmique, ses énergies, ses forces et sa beauté inégalée.

J'en restitue sur mes toiles, l'empreinte fugace, entre figuration et abstraction, d'un instant de contemplation. Le sujet, au gré de l'inspiration, impose la matière et l'outil : pigments et colle de peau sur toile, huile sur toile/ bois/papier, acrylique / medium/ technique mixte, encres sur papier marouflé sur toile. couteau, pinceau, main, chiffon...

Je travaille de préférence sur grands formats (toile, bois, mur) pour une expression artistique « physique », intuitive dans l'élan créatif, libératrice d'énergie et laissant la part belle au geste. A « Place Rouge », un travail, que je pressens nouveau, naîtra dans le cœur de l'hiver et fera l'objet d'une exposition en mon atelier au printemps.

Marie BOWN : 06 09 05 87 28

ATELIER D'ARTISTES

Deux nouvelles artistes viennent de s'installer Place du Terrail, dans l'atelier de l'association Tourrettes

Art : « **ATELIER D'ARTISTES** »



Sophie Oisline : Sculptrice autodidacte, j'ai osé, après avoir rencontré Kerstin Lindstahl, me lancer et laisser mes doigts modeler le fruit de mon imaginaire, osé donner vie à la matière. Kerstin m'a enseigné l'art de la patine et de la transparence sur terre cuite, une approche unique.

J'aime détourner, revisiter et associer les textures, les formes rencontrées dans la nature ou reçues par héritage comme les fuseaux de ma grand-mère, afin de prolonger leur vie et enrichir mon propre travail.

Anne Le Claire : Après une série de stages à Worpswede et Rügen (Allemagne) ainsi qu'à Patmos (Grèce), j'ai intégré l'Académie des Beaux Arts de Saint Josse (Bruxelles) en peinture et histoire de l'art. A mon retour en France, et pendant quatre années les cours à l'école d'art Livlic Ateliers à Paris, m'ont permis de progresser et donné l'envie de continuer.

Je me suis confrontée à différentes techniques, mais suis actuellement plutôt orientée sur le dessin, le pastel et l'huile avec les êtres vivants, animaux ou humains, comme sujets de prédilection.

L'atelier accueille également des expositions temporaires au travers de l'association afin de présenter d'autres artistes. En période hivernale, l'atelier n'étant pas ouvert tous les jours, n'hésitez pas à appeler le 06.18.08.30.36 pour une visite

ASSOCIATIONS

OUSTAOU TOURRETTAN

L'Oustaou Tourrettan, association des aînés de Tourrettes est aussi une grande famille de 90 adhérents, mené par un conseil d'administration où chacun a une responsabilité bien définie, d'où une bonne entente et une bonne humeur. Nos activités 2019 se sont terminées avec une choucroute, salle des Associations et une sortie à Vintimille. Sans oublier pour terminer l'année notre repas de Noël le 18 décembre.

Repos pour tous du 23 décembre au 6 janvier 2020.

En plus des lundis et jeudis après-midis autour des jeux de cartes, scrabble, etc..., nous prévoyons d'autres activités : lotos, galettes, restaurants, concours de belotte, diverses sorties (Italie, pique-nique).... Le programme est établi jusque fin juin prochain. Nous le communiquerons très prochainement.

A signaler la réfection, par le service technique, de la cour de la salle des Associations afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées.



Claudette, présidente :

06.14.40.29.39 - 04.94.47.61.07

Suzanne, secrétaire :

06.78.99.70.02 - 04.94.84.79.67

Françoise, secrétaire :

06.41.95.94.65 - 04.94.76.15.30

Géraldine, vice-présidente : 06.78.76.02.18

Alain, trésorier : 04.94.84.71.24

COMITE DES FETES – LES THES DANSANTS

Le comité des fêtes a repris également les thés dansants depuis le mois d'octobre 2019 et jusqu'au mois d'avril 2020. Le 13 octobre un thé dansant exceptionnel a démarré la saison. La salle du conseil municipal, véritable écrin dédié aux artistes du village, a retenti des airs de musique et a vu les danseurs tourner heureux.

Les prochains thés dansants auront lieu dans la salle polyvalente du Coulet :

Les dimanches 15 décembre 2019, 12 janvier 2020, 9 février 2020 (avec à midi le repas de la Saint Valentin), 8 mars 2020 et 19 avril 2020, de 15h00 à 19h00

ASSOCIATION TOURRETTES ART

L'année 2019 a vu la naissance de l'association « Tourrettes Art » dont l'objet est de fédérer, promouvoir l'activité de ses membres et aider au rayonnement des arts et de la culture au sens le plus large. C'est pourquoi la première action de l'association a été d'inaugurer « l'Atelier d'Artistes » situé 4 Place du Terrail.

Nous souhaitons créer un véritable lieu d'échanges et de partages entre artistes, mais également avec tous les Tourrettans. L'atelier accueille deux nouvelles artistes permanentes au cœur du village, mais offre également ses murs à des expositions temporaires d'artistes de tous horizons.

« Tourrettes Art » souhaite s'inscrire réellement dans la vie de la commune et apporter sa contribution à l'art de vivre tourrettan. Elle est donc à l'écoute de toutes les suggestions et idées. En espérant vous rencontrer prochainement.

Patrick Giner, Président



ASSOCIATION SPORTIVE

LE RCPF (RUGBY CLUB DU PAYS DE FAYENCE)

Nous sommes un club « de la Vie »

Le RCPF est une association sportive visant à promouvoir le rugby dans le canton depuis maintenant plus de 15 ans. A l'image de son slogan (Respect, Courage, Passion et Fair-Play), Le RCPF est une école de rugby qui est surtout et avant tout l'école de la vie. Nous formons des rugbymen, mais nous formons surtout les citoyens de demain. Nous leur apprenons les valeurs de partage, de connexion, d'abnégation, de réflexion, de confiance en l'autre, de dépassement de soi. Seul on a des qualités mais à plusieurs on se sublime. Tous les éducateurs sont persuadés des valeurs de l'ovalie et les inculquent tout au long de la saison. « On perd ensemble, on gagne ensemble. »

Nous sommes un club « formateur »

Grâce à Walid Mankai (directeur sportif), les 12 éducateurs du RCPF ont obtenu leur Brevet d'état de la FFR il y a maintenant 2 ans, ceci associé à une politique claire, pérenne, et à des

installations que de nombreux clubs nous envient, Le RCPF s'est vu recevoir sa labellisation FFR.

Notre souhait est simple et clair, nous voulons que chaque enfant puisse aller dans n'importe quel club fort d'un potentiel humain, physique et technique qui fera de lui un élément important d'une équipe.

Nous sommes un club « évoluant avec la FFR »

Depuis deux saisons, La FFR a changé son approche rugbyistique, en passant d'un jeu de confrontation à un jeu d'évitement. Ainsi le rugby, souvent considéré comme un sport violent, favorise maintenant le travail et l'intelligence d'équipe, où tous (petits, grands, costauds, fins...) trouvent une place dans un dispositif commun. Il suffit de voir les deux essais inscrits en finale de la coupe du monde de rugby qui sont dûs à des décisions rapides, vives et où la prise d'intervalle et l'utilisation des soutiens ont permis ces essais.

Nous sommes un club « plaisirs »

Que l'on ait 5 ou 75 ans, le RCPF vous



accueille. Nous avons au sein de l'école de rugby des sections allant des M6 (moins de 6 ans) au M14, avec des entraînements, les mercredis et samedis. Pour les adultes, la section « Loisirs » permet de lier compétition rugbyistique et vie de famille. La section Tag Rugby, permet de profiter de l'aspect technique sans l'inquiétude du plaquage, les dames en représentent les $\frac{3}{4}$ et sont plus que valeureuses.

Nous sommes un club « familial »

La fidélité est plus qu'une valeur au RCPF, car nous pouvons nous féliciter d'avoir 80% de l'équipe des M12 qui ont commencé le rugby au club à l'âge de 5 ans. Les parents amènent souvent leurs enfants, avant de devenir joueurs, eux-mêmes, pour ensuite participer activement en tant que bénévoles.

Président :

Jean-Denis PARIS : 06.63.65.47.61

Site Web :

www.rugbyclubpaysdefayence.fr

Facebook :

www.facebook.com/RCPFclub



ASSOCIATION PATRIMOINE

TOURRETTES HERITAGE (ATH)

Le mot du Président



Le 16 novembre 2019, l'association Tourrettes héritage a pris possession de son local, 18 rue Droite, inscrivant ainsi son action et domiciliant son siège social au cœur même de notre village.

Resserrer les liens avec les habitants, multiplier les échanges, informer, communiquer et diffuser nos programmes d'activités sont les objectifs définis par la création de ce point de rencontre et de partage dont les jours d'ouverture seront communiqués dès Janvier prochain.

Un petit « espace de lecture » sera ouvert à tous, adhérents, sympathisants et visiteurs qui pourront consulter les documents historiques, les ouvrages de promotion de Tourrettes et de son territoire, mais aussi les ouvrages de conservation de la mémoire.

Nous avons publié cette année un de ces ouvrages, « Tourrettes, d'hier à aujourd'hui », qui met en valeur des siècles de vie de ce terroir depuis l'origine de son peuplement jusqu'à nos jours, avec ses enfants célèbres, ses chroniques et anecdotes, ses contes et légendes et son histoire.

J'ai pris beaucoup de plaisir à l'écrire, mais cela n'eut pas été possible sans le travail de toute l'équipe : Patrick Giner pour la mise en page, Michel Auffret pour les superbes photos, Marc Brulé aujourd'hui disparu, Elisabeth Duriez, Annette Celka et Jacques Mireur pour la vérification des sources et la recherche bibliographique. Un grand merci à eux pour leur implication bénévole et enthousiaste qui a permis la publication de ce livre, véritable recueil de la mémoire du village, disponible à la vente dans notre local.

Depuis la création en 2013 du parcours muséal à ciel ouvert dans le village, le Musée d'Art et d'Essais a vu le jour grâce à la donation Perrier-Morillon qui a suscité une émulation pour d'autres déclarations d'intention dont la réalisation viendra bientôt enrichir le patrimoine de la commune.

Les activités culturelles se poursuivent et s'amplifient, à raison de deux conférences en moyenne par mois. Pour l'exercice à venir, nous retrouverons avec plaisir des intervenants de renom comme Thierry Ménard, professeur agrégé de Sciences de la nature, André Rosenberg, professeur de Lettres, docteur en Histoire, et Boris Chichlo, docteur en Anthropologie. Les dates des conférences sont publiées sur le site de l'association.

A cela s'ajoute maintenant un programme d'excursions de journée pour la découverte de sites et de musées de proximité. Dès 2020, seront proposés de petits déplacements en week-end pour assister à des opéras et des concerts, notamment en avril au Festival de Pâques d'Aix en Provence.

En 2019, la restauration du clocher de l'église Saint-André au moyen d'un couverture portant une toiture de tuiles polychromes a réhabilité la tradition historique du royaume d'Arles et de Bourgogne, remontant à 933. Fièremment coiffé, il rejoint la longue liste de près de soixante-dix clochers, de châteaux et d'édifice du Var ainsi pourvus de ce mode de couverture.



Un autre grand chantier de conservation attend maintenant l'action de nos bénévoles et de nos mécènes partenaires : la restauration du dolmen de la Verrerie Vieille, un des plus grands vestiges de ce type dans le département du Var. Il sera entrepris dans l'exercice 2020.

D'autre part il est à souligner que grâce à son potentiel culturel et artistique la commune de Tourrettes a obtenu dernièrement le label « Village de caractère du Var ».

Dans le dédale des ruelles du village, sur les portes, les vieilles pierres et sur les œuvres d'art, le logo de Terre Blanche est partout, signant l'étroite collaboration et le mécénat qui ont accompagné la réalisation de tous nos projets.

Conserver notre patrimoine est un devoir. C'est conserver la mémoire d'un passé qui nous aide à réfléchir pour construire le futur. « Les peuples qui ne réfléchissent pas sur leur passé se condamnent à le revivre ». Cette phrase de George Santayana témoigne de l'importance de la valeur du patrimoine mémoriel. Je voudrais ajouter cette citation de Condorcet « Même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave ».

Gérard Saccoccini, président de Tourrettes Héritage.

Prochaines conférences : 15 et 29 Janvier, 12 Février, 4-18 et 25 mars, 15 avril. Les précisions sur toutes ces conférences prochainement sur le site internet de l'association ATH : www.tourrettesheritage.fr

LABEL « VILLAGES DE CARACTERE DU VAR »



L'association des "Villages de Caractère du Var" regroupe 12 communes autour d'une Charte de Qualité dans le but de favoriser leur développement culturel et touristique tout en préservant et en valorisant leurs richesses naturelles, historiques, architecturales et humaines.

Tourrettes a souhaité en faire partie, toujours dans l'idée de promouvoir la commune. C'est ainsi que le 17 octobre dernier, après une réunion

de la commission de labellisation de l'association, la candidature de Tourrettes a été acceptée avec enthousiasme.

Merci à nos voisins et amis Callian et Mons, membres de cette association de nous avoir parrainés, merci à la commission de labellisation d'avoir accueilli Tourrettes et de mettre à l'honneur sa douceur de vivre, ses monuments emblématiques et permettre ainsi de créer un circuit touristique de découverte historique et patrimoniale (ruelles pittoresques, placettes ombragées, fontaines gargouillantes et lavoirs paisibles, etc.....).

Site officiel : www.villagesdecaractereduvar.fr



LES PIGEONNIERS DE PROVENCE

Pendant le Moyen-âge et sous l'Ancien Régime, contrairement aux régions du royaume de France, il y eut toujours un grand nombre de pigeonniers présents dans les campagnes de Provence. Ce fut une spécificité territoriale car le « droit de pigeonnier » fut toujours une expression du droit écrit, issu de la féodalité.

Cela tenait à l'exercice de droits coutumiers libéraux, sous l'administration des comtes de Provence, qui laissaient à chacun la liberté de pratiquer l'élevage de ces volatiles extrêmement prolifiques permettant d'obtenir à bon compte une viande recherchée.

Considéré ailleurs comme l'apanage des seigneurs, il suscita de nombreuses disputes et polémiques sur les terres du comté, principalement lorsqu'un feudataire du royaume étranger au pays occitan recevait un domaine du Midi par héritage, mariage ou captation et qu'il prétendait changer les règles en y appliquant ce droit.

Après le rattachement de la Provence à la France en 1486, ces tentatives d'imposer le droit féodal furent nombreuses jusqu'à la Révolution, allant jusqu'à provoquer des révoltes paysannes, mais avortèrent quasiment toujours. La promulgation de l'édit royal de mars 1672, qui voulait uniformiser les « taxes de colombier » sur l'ensemble du royaume, ravivèrent les tensions et les jacqueries. En fait, les nombreuses requêtes des procureurs territoriaux réussirent à faire reconnaître en août 1685 que les habitants de Provence jouissaient de la liberté de posséder un pigeonnier, maintenant ainsi l'exception provençale.

Du plus humble cabanon, coiffé de quelques cages au-dessus de la basse-cour, jusqu'au plus imposant édifice carré ou circulaire pouvant contenir des centaines de nids, voire des milliers, c'est tout un piquetage territorial qui couvre les campagnes provençales de constructions dont les architectures témoignent de l'ingéniosité déployé par l'homme pour organiser autour de lui l'environnement animal nécessaire à sa survie.

En forme de tour, carré ou rond, le pigeonnier recevait une toiture à une seule pente, orientée vers le Sud face au soleil, couverte de tuiles romanes et souvent conçue sur deux niveaux intercalés d'une paroi verticale séparant les deux paliers du toit. Celle-ci, percée d'oculi suffisamment étroits pour empêcher le passage des prédateurs, constituait la grille d'envol avec les aires d'atterrissage pour les oiseaux. En arrière et sur les côtés, des murets de pierre débordants enveloppaient le faitage circulaire, ou carré, pour faire barrage au mistral.

Selon la fortune du propriétaire, l'importance de la ferme ou la taille de l'élevage, de multiples architectures furent développées, mais en règle générale, afin de ne pas déranger les volatiles, seuls les étages supérieurs leur étaient destinés.

Les rez-de-chaussée étaient souvent utilisés comme remise à outils, comme hangar, voire comme poulailler, pour mettre les volailles à l'abri des incursions des renards, des rats et autres prédateurs.

Pour se prémunir contre ceux-ci, les grilles d'envol, les parois verticales et les ceinturages supérieurs des édifices étaient revêtus de larges carreaux de céramique vernissée pour en interdire l'escalade.

Pour isoler les oiseaux dont les couvées, au rythme de près d'une tous les quarante jours environ, produisaient deux pigeonceaux, le rez-de-chaussée était sommé d'un plancher en bois. A titre d'exemple, un petit colombier d'une vingtaine de couples pouvait fournir entre quatre et cinq cents pigeons par an !

De plus, le guano était particulièrement prisé pour ses qualités de fumure organique. Dilué dans l'eau d'arrosage, il était utilisé pour fumer les potagers de cultures vivrières. Séché et broyé, il était semé à sec en même temps que le blé. Son coût élevé constituait également une source de revenus d'appoint.

Pour faciliter le prélèvement des oisillons, certains édifices ronds de grande taille reçurent un appareillage complexe comprenant au centre un axe de bois vertical fixé à la

charpente, tourné sur toute la longueur avec un pas de vis sans fin, soigneusement profilé. Un bras horizontal s'y articulait au moyen d'un œil de bois soigneusement fileté à l'intérieur, comme un cabestan de pressoir. Un homme muni d'un panier d'osier, debout sur l'extrémité du bras proche de la paroi intérieure, pouvait l'actionner en un mouvement circulaire pour monter et descendre, opération qui lui permettait de visiter tous les nids.

La Révolution finit par résoudre (définitivement semblait-il) le problème des revendications de « privilèges » par l'article 2 du décret du 4 août 1789 qui stipulait que « le droit exclusif des fuyes et des colombiers était aboli ».

Disparaissaient également, nous dit l'Histoire, toutes les tailles, gabelle, cens, fouages, taxes banales sur les fours, sur l'eau, péages sur les ponts et autres issues.

Dans le sillage de la prise de La Bastille le 14 juillet 1789, au soir du 4 août, tous ces impôts furent balayés par l'Assemblée Constituante décrétant l'abolition des privilèges.

Ont-ils vraiment disparus ? Sans doute ne firent-ils que changer de nom ?

Car depuis que l'être humain s'est fabriqué une société civile, la levée de l'impôt est un outil fondamental de l'affirmation des entités étatiques.

Ainsi tous les droits attachés au ban du seigneur (taxes sur les ponts, les gués, les puits, les fours et les moulins) sont devenus communaux. A diverses époques, seront rétablies sous des appellations différentes les taxes sur la circulation des biens et des personnes, sur les abris de jardin et pigeonniers (mais oui !), sur la propriété foncière, sur les grains, farines et gruaux, les huiles, le vin et autres produits de consommation. Perçu par le seigneur du Moyen-âge sur la résidence des étrangers au terroir, le droit d'incolat (installation) a réapparu aujourd'hui sous la forme de taxe de séjour.

Gérard Saccoccini.

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2019 :

Le 23.05.2019 DRUMMOND Rose
Le 26.05.2019 DADY Ibrahim
Le 02.06.2019 BOURY Lana
Le 07.07.2019 BODDELE MARTINOIA Noa
Le 23.07.2019 GERARD Mathys
Le 30.07.2019 SCHNEIDER Tom, Jean
Le 31.07.2019 PELÉ Ambre, Hafsa
Le 13.08.2019 ROBERT Astélie, Nicole
Le 08.09.2019 GOMEZ VEYRY Noam, Rafael
Le 10.09.2019 JULIEN Candice
Le 11.09.2019 LAPALU Arthur
Le 18.09.2019 VERNERIS Illan
Le 23.09.2019 MERFELD Tony
Le 24.09.2019 DHAOUADI GELDES Maël
Le 25.09.2019 PEDULLA Aaron, André, Alexandre
Le 28.09.2019 BASSOUT Tessy, Lya
Le 02.10.2019 PETIN Louka, Claude, Marc
Le 02.10.2019 PETIN Lylou, Emilie, Faustine
Le 07.11.2019 DRANSART Aria
Le 12.11.2019 DESTAILLATS Margot, Alyce, Louna
Le 14.11.2019 BILBAULT Lou, Françoise

MARIAGES 2019:

Le 01.06.2019 GILLET Jessica et SCHNEIDER Andy
Le 21.06.2019 WINOGRADSKY Alexandra et ROY Edouard
Le 29.06.2019 MARTIN Nathalie et BLANC Nicolas
Le 13.07.2019 SERAFIM Conceição et OUZZAR Bruno
Le 20.07.2019 SAMPER Marion et HAVART Floriane
Le 27.07.2019 BARBERA Sophie et ETIENNE Michel
Le 03.08.2019 CHAVONET Chantal et RUSTE Cédric

Le 17.08.2019 BENATAR Stéphanie et DA-ROS Jérémy
Le 24.08.2019 CARLEVAN Esther et AZOULAY Warren
Le 07.09.2019 JAMET Morgane et ANDRÉ Davy
Le 14.09.2019 ALBRITO Robin et SURACE Marianne
Le 21.09.2019 VARONIAN Céline et FONTAN David
Le 12.10.2019 MORIN Clarisse et FENECH Franck
Le 19.10.2019 DEVOS Claire et ORSINI Jacques-Antoine
Le 23.11.2019 DAFRÉ Deborah et LAPALU Jean-Claude

DECES 2019 :

Le 13.05.2019 INNOCENTI Marcel, Claude
Le 18.05.2019 HOUASSE Pascal, Lucien, Yvon
Le 05.06.2019 BRACHELET Jean, Georges, Henri, Justin
Le 02.07.2019 BROCAS Claudine, Elisabeth veuve JARZAGUET
Le 25.07.2019 MICHEL Yvette, Andrée veuve RIDEL
Le 31.07.2019 VAN OUDENHOVE Yolanda, veuve VANDEN BULCKE
Le 01.08.2019 FAIVRE Mauricette, Nina, Ginette veuve PONT
Le 05.08.2019 PARRET Emile, Jean-Yves
Le 13.08.2019 CHINAULT Marie-France épouse BIANCHETTA
Le 10.09.2019 WEISSGERBER Monique épouse WAGNER
Le 09.09.2019 MATTE Myriam, Gabrielle, Clothilde veuve LEGRAND
Le 13.10.2019 VANDEWAETER Gauthier, Georges, Roland
Le 06.10.2019 BARTHELEMY Claude, Michel
Le 08.10.2019 ROUX Jean, Lucien
Le 17.10.2019 MAGNE Jean, André
Le 18.10.2019 LAGAND Jacqueline, Thérèse, Olga veuve SAINJUST
Le 25.10.2019 TÉTART Louis, Henri, Adrien
Le 26.10.2019 PARHAD Mathieu
Le 08.11.2019 MARAIS Marie-Thérèse, veuve SEIGNEURIC
Le 28.11.2019 ALLONGUE Elisa, Léontine, Adrienne, veuve PESCE

Louise's Tea

